

RÉPONSE – QE 323 A – 24.04

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 323 – 24.01

déposée par Monsieur Christophe RUSSI, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

CHEMIN PIÉTON BATIFLEX ÉCOLE AVANCHET-JURA TRANSFORMÉ EN ÉTANG À CANARD

QUESTION

Je vous écris aujourd'hui au nom du groupe MCG pour exprimer notre vive inquiétude concernant l'état de la chaussée près de l'école Avanchet-Jura, en face du Batiflex. Il est devenu évident que la situation actuelle n'est pas acceptable, et nous sommes particulièrement préoccupés par la sécurité des habitants et tous les autres usagers. En effet, le chemin est dans un état tel qu'il ressemble davantage à un étang à canard qu'à un chemin de passage praticable. Les riverains nous ont informés qu'ils rencontrent désormais des difficultés pour se rendre à cet endroit.

Nous aimerions savoir quelles mesures sont envisagées pour remédier à cette situation. Il est impératif d'améliorer l'état de la chaussée afin de garantir la sécurité et la praticabilité de ce passage essentiel pour les habitants.

RÉPONSE

L'eau et Les Avanchets est une longue histoire. En effet, à l'origine, ce lieu-dit était un étang. Asséché, il devint la cité papillon.

Le cheminement pédestre derrière la salle de gymnastique de l'école Avanchet-Jura a, de mémoire d'habitant, toujours posé des problèmes d'évacuation des eaux lors d'intempéries. La topographie en cuvette de cet endroit implique cette accumulation d'eau.

Pour y remédier, un puits perdu avec une grille d'évacuation avait été créée dès la construction de la cité. Au mois de mars 2017, le puits a été agrandi. Ce système est fonctionnel, mais il a ses limites : une fois la cavité pleine, les eaux débordent. De plus, avec le temps, le puits se bouche avec les sédiments et divers déchets et les inondations se multiplient.

Jusqu'à présent, en cas de submersion, la Commune faisait intervenir une entreprise afin de pomper l'eau, de nettoyer et de curer ledit puits. Ce qui a été fait après les intempéries ayant suscité la présente question écrite.

Néanmoins, la situation n'est pas pérenne et il est probable que la « mare aux canards » se reforme lors d'un prochain épisode de fortes pluies.

Dès lors, il est prévu de surélever le chemin afin que les eaux s'écoulent, de part et d'autre de celui-ci, dans la pelouse. Il faudra toutefois faire preuve d'un peu de patience, les travaux ne pouvant être engagés avant les vacances scolaires d'été.

La question écrite QE 323 – 24.01 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK
Maire

Vernier, le 15 avril 2024

